



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère du Développement durable
et des Infrastructures

AS6366 / 031658

Luxembourg, le 14 MAI 2014



Monsieur Fernand Etgen
Ministre aux Relations avec
le Parlement

Service Central de Législation
43, boulevard F.D. Roosevelt
L - 2450 Luxembourg

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous communiquer en annexe la réponse à la question parlementaire N°261 du 7 mai 2014 de l'honorable député Monsieur Laurent Mosar, concernant l'accord de coopération conclu par l'aéroport de Zhengzhou et celui de Francfort-Hahn, tout en vous priant de bien vouloir en assurer la transmission à Monsieur le Président de la Chambre des Députés.

Recevez, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Ministre aux Relations avec le Parlement	
SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION	
Exp.:	SCL:
Entré le:	16 MAI 2014
CE:	CHD:
A traiter par:	
Copie à:	

François Bausch
Ministre du Développement durable
et des Infrastructures

**Réponse de Monsieur François BAUSCH, Ministre du Développement durable
et des Infrastructures à la question parlementaire n° 261 du 7 mai 2014
de Monsieur le Député Laurent MOSAR**

La question parlementaire de l'honorable Député Monsieur Laurent Mosar concerne l'accord de coopération signé entre L'aéroport de Zhengzhou et celui de Hahn et les conséquences pour Cargolux et l'aéroport de Luxembourg.

- 1) Dans le cadre de l'entrée en capital de HNCA dans Cargolux un tel accord de coopération n'a pas été évoqué et Monsieur le Ministre n'a pas autrement été mis au courant.
- 2) Etant donné que l'actionnaire entrant dans le capital de Cargolux se trouve être HNCA et non l'aéroport de Zhengzhou, Cargolux ne dispose pas d'un accès privilégié à cet aéroport et il n'y a aucune incidence sur l'accord commercial avec l'investisseur chinois. N'étant pas une des parties signataires de l'accord de coopération conclu entre les aéroports de Zhengzhou et de Francfort-Hahn, le Gouvernement ne dispose pas d'informations supplémentaires concernant son contenu que celles disponibles dans la presse ou sur internet. D'après les informations actuellement disponibles, le Gouvernement estime qu'il n'a pas de répercussions directes sur Cargolux et sur le secteur logistique luxembourgeois.